

UNE RENTREE, QUATRE DEFIS POUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

« Il n'est plus possible de gérer l'école au fil de l'eau et des contraintes budgétaires. Il faut reprendre à nouveau, à l'occasion du débat électoral qui s'annonce, la réflexion et le débat sur le système éducatif. » Lors de sa conférence de presse de rentrée le 4 octobre dernier, Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, a identifié quatre défis d'avenir.

Défi des demandes d'inscription

La rentrée 2011 est « historique » avec une progression de 12 000 élèves dans l'enseignement catholique, enseignement agricole inclus. Ce record, « jamais égalé depuis 1991 », porte les effectifs à 2 032 000 élèves. Il marque l'accélération d'une tendance lourde : l'enseignement catholique dénombre depuis cinq ans 25 000 élèves supplémentaires. Cette poussée est quasi générale : sur 30 académies, 24 progressent – parmi lesquelles la Guyane avec + 7,6 % mais aussi Caen, Créteil, la Corse et Rouen jusqu'alors déficitaires ; 3 sont stables (Montpellier, Nancy-Metz, Toulouse) ; 3 enregistrent un recul (- 190 élèves pour Dijon ; - 2000 élèves pour Lille ; - 450 élèves pour Clermont-Ferrand). S'agissant des niveaux d'enseignement, le premier degré connaît une reprise nette des effectifs (+ 1035 à valider par l'enquête lourde) qui confirme une inversion de tendance « très rassurante pour l'avenir ». Dans le second degré, la progression est concentrée sur le collège (+ 12 000), tandis que le lycée perd 1 400 élèves, « probable résultat d'une crise du bac techno et de la réforme du bac pro ». Malgré le travail courageux de redéploiement entrepris par les équipes, « 30 000 à 40 000 demandes d'inscription » ne peuvent toujours pas être prises en compte. Le phénomène s'aggrave, gagnant aujourd'hui les régions à forte implantation géographique de l'enseignement catholique (Vendée, Morbihan...) et « interroge » la politique de réduction des moyens, selon Eric de Labarre.

Défi des restrictions des moyens budgétaires

« L'enseignement catholique a une approche responsable de la question du déficit budgétaire », « sans faire l'objet d'un traitement privilégié », souligne Éric de Labarre. Il y a « pleinement contribué » en restituant 5 500 emplois au cours des cinq dernières années, soit 4,5 % de son stock d'emplois. Mais les très hauts niveaux de prélèvements qui se dessinent à l'horizon 2012 (- 1 350 emplois) ne sont pas absorbables via le seul redéploiement inter- et intra-académique. « En 2011, nous avons sacrifié l'accueil des enfants de moins de 3 ans, réduit le nombre des divisions à petits effectifs, comprimé les dotations des lycées généraux ou professionnels... », énumère le secrétaire général. Dans l'attente d'une réflexion d'ensemble sur le système éducatif espérée en 2012, il plaide pour « donner la plus grande latitude aux établissements » et permettre d'expérimenter la réduction du volume horaire d'enseignement des collégiens, la globalisation de la DGH, la réduction des options en lycée, le regroupement de matières...

Défi du financement

Le coût global des établissements privés sous contrat pour la collectivité nationale, en intégrant l'ensemble des dépenses et des ressources, est nettement plus faible que celui des établissements publics, rappelle Éric de Labarre, citant une étude de l'Ifrap parue en juin 2011 : 1300 € de moins par élève et par an dans le 1^{er} degré et 750 € dans le 2^d degré. Pourtant ils sont confrontés à des niveaux de forfaits très inégaux et insuffisants. Ainsi le retard pris pour les seuls travaux d'entretien et de rénovation s'élève à 70 millions d'€ par an selon la Fnogec, et à 550 millions en matière de restructurations et délocalisations*, ce qui fait aujourd'hui de l'immobilier un dossier « ultra-prioritaire » pour l'enseignement catholique. En février 2012, la Fnogec présentera, lors d'un séminaire de travail, les pistes ouvertes pour l'amélioration des outils de pilotage et d'expertise en la matière.

Défi de la réforme du système éducatif

« Nous cherchons à être des moteurs mais en aucun cas nous ne nous positionnons en donneurs de leçons. Si ce que nous expérimentons peut être utile à d'autres, tant mieux », explique Éric de Labarre, qui annonce la publication en décembre d'un manifeste pour l'éducation.

* Chiffres extraits de L'Arc boutant n° 515 (septembre 2011)